

## A LIRE ATTENTIVEMENT

**Ce concours est le premier dans son genre, à être organisé par notre club, puisqu'il s'agit d'un concours « spécial pêche aux leurres »**

Il a été décidé à la vue de l'intérêt et de l'envie de découvrir, que beaucoup d'adhérents semblent porter à ce type de pêche.

Vous avez été nombreux à participer au cours relatif à cette technique et à nous faire part de votre souhait d'un tel concours.

L'ARPSM souhaite ainsi répondre à vos demandes.

**Ce concours amical constitue la deuxième manche du challenge ARPSM qui sera basé sur les 3 concours amicaux prévus dans l'année.**

Le Challenge donnera lieu à des récompenses particulières valorisant l'activité amicale.

Le classement général se fera à l'issue du challenge sur les résultats des deux meilleurs concours.

### Concours ouvert aux Non licenciés

D'autre part, s'agissant d'un concours amical, il est ouvert aux non licenciés, vous pouvez donc inviter vos amis à participer et ce, bien entendu, dans la limite des places disponibles.

Remplissez un formulaire pour votre ami et joignez-le au vôtre avec l'ensemble du règlement par chèque.

## A.R.P.S.M. LA ROCHELLE BULLETIN D'ENGAGEMENT Spécial LEURRES

CONCOURS AMICAL du **SAMEDI 24 aout 2019**

Nom et Prénom : .....

Date de naissance : ...../...../..... Catégorie : .....

Club : .....

N° de licence : ..... avec cachet médical !

Si skipper : Nom du bateau : .....

Nom du Matelot : .....

Adresse email : .....

Téléphone : ..... Signature

**Engagement : 40€ pour les adultes et 20 € pour les jeunes**

### INSTRUCTIONS

Le bulletin d'engagement est à adresser **impérativement avant le 21 Aout** accompagné du règlement libellé à l'ordre de : **l'A.R.P.S.M.**

**ARPSM  
Henri LE BLEIS  
3, rue Emile Normandin  
17000 LA ROCHELLE  
Mail : [hlebleis@gmail.com](mailto:hlebleis@gmail.com)  
Tél : 06 42 42 28 97**

***Tout bulletin non accompagné du règlement ne sera pas pris en compte.***  
Rappel : La licence délivrée au pratiquant engage celui-ci à respecter l'ensemble des règles et règlements.